Département des Landes

Démocratie participative et citoyenne

AVEC 1,5 M€ QUE FERIEZ-VOUS POUR LES LANDES ?

BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN #5

Les Landes vos idées









Déposez vos idées du 2 au 30 novembre 2026

sur budgetparticipatif.landes.fr

⊕ infos
landes.fr
xlandes-info.fr

© exens-creation.fr - Conception-mp Dpt40 - 8/2026

Doté d'une enveloppe d' 1,5 million d'euros, **le Budget Participatif Citoyen des Landes** finance chaque année des projets portés et votés par les Landais et les personnes manifestant un intérêt pour les Landes. 10 % de cette somme sont réservés à des projets déposés par des jeunes âgés de 7 à 17 ans.

Quels projets sont concernés ?

Les projets d'investissement

Travaux ou achat de matériel par exemple.

Dans les champs d'action du Département

Solidarités, éducation, jeunesse, sport, environnement et cadre de vie, tourisme et loisirs, culture et patrimoine, agriculture et forêt, développement durable, sécurité routière.

Un budget maîtrisé

Chaque idée doit avoir une portée collective et ne pas dépasser 50 000 € (30 000 € pour les projets « Jeunes »).

Qui peut participer ?

à partir de 7 ans de manière individuelle ou collective

Un particulier, une association, ou un collectif (famille, voisins, amis, enfants d'une même classe ou d'un même établissement, etc.)

Le budget participatif en 6 étapes

1



26 octobre > 27 novembre 2026

Rencontrons-nous

L'agenda des sessions d'information en ligne sur **budgetparticipatif.landes.fr**

2



2 > 30 novembre 2026

Déposez vos idées

sur le site **budgetparticipatif.landes.fr**

3



Novembre 2026 > mars 2027

À nous de jouer !

Les services du Département analysent l'éligibilité des idées et vous aident à ajuster votre projet

4



4 > 31 mai 2027

À vous de voter !

Les porteurs de projets font campagne pour leurs idées et vous votez sur internet

5



Juin 2027

Les résultats

Annonce des projets lauréats

6



2027-2029

En travaux

Le Département met en œuvre et finance les projets que vous avez choisis

Où déposer son idée ?

- **Sur budgetparticipatif.landes.fr**
- **Par courrier :**
 Antenne du Conseil départemental des Landes
 Budget Participatif Citoyen des Landes
 242 boulevard Saint-Vincent-de-Paul
 40990 Saint-Paul-lès-Dax



- **À l'Hôtel du Département** (Mont-de-Marsan et Saint-Paul-lès-Dax)
- **Par mail :** bpc40@landes.fr

Vous avez une question ?

Participez au 13h du BPC40, téléphonez au 05 58 05 40 26 ou consultez le règlement et les autres ressources sur le site.